



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'Ecole et PEGC
Section des Hauts-de-Seine
Fédération Syndicale Unitaire

SNU/PP92

Céline Potvin
Secrétaire Générale
Pascal Houdu
Secrétaire général adjoint

Nanterre, le lundi 20 septembre 2010

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons été informés par Mme X d'un refus d'exeat par vos services administratifs. Nous sommes étonnés de la réponse faite à notre collègue, car elle est en contradiction avec la réponse que vous nous aviez donnée lors de la CAPD du 10 juin 2010. En effet, vous nous aviez confirmé que les exeats seraient valides jusqu'au 30 septembre 2010.

Par conséquent nous vous demandons d'accepter l'exeat de cette collègue et ceux, pour tous les collègues ayant reçu un avis favorable d'exeat.

Dans l'attente d'une réponse rapide et favorable de votre part, veuillez recevoir Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Céline Potvin – Pascal Houdu